

L'association VITTOZ IRDC propose deux cycles de formation de deux ans chacun, complémentaires, pour un itinéraire personnalisé.

L'enseignement est assuré par des thérapeutes Vittoz, formé(e)s et agréé(e)s comme formatrices ou formateurs, et par des professionnels reconnus par l'institut VITTOZ IRDC. Tous ces intervenants sont sélectionnés pour leur expertise et leurs qualités de pédagogues.

PREMIER CYCLE : CERTIFICAT DE PREMIER DEGRE DE PRATIQUE VITTOZ

A - OBJECTIFS :

Deux ans visant à l'intégration de la méthode VITTOZ dans la vie personnelle et professionnelle des personnes en tant que pédagogie et art de vivre.

Au cours de ce cycle, la méthode est pratiquée selon deux axes, fonctionnel et psychique.

Les étudiant(e)s pourront à la fois profiter des bienfaits de la méthode pour eux(elles)-mêmes et l'intégrer dans leur métier et dans leur vie sociale et professionnelle.

B - PROGRAMME :

Huit week-ends de formation par an comprenant :

- L'enseignement de la méthode Vittoz, théorie et exercices pratiqués en groupe.
- Un enseignement en psychologie génétique, psychologie (stress, deuil...), psychopathologie, bases de travail analytique...
- L'acquisition de connaissances en neurologie et anatomophysiologie.
- Des travaux pratiques et des études de cas.

Un séminaire annuel de quatre jours : véritable temps fort de travail d'intégration en profondeur.

Une thérapie individuelle Vittoz : Cette thérapie du premier cycle est axée sur l'apprentissage et l'intégration des exercices et sur un travail psychique auprès d'un thérapeute Vittoz agréé par l'institut.

Une évaluation des connaissances a lieu chaque année.

A l'issue de la réussite à l'examen du premier cycle est délivré le **CERTIFICAT DE PREMIER DEGRE DE PRATIQUE VITTOZ**.

L'admission en second cycle est subordonnée à la rédaction d'une lettre de motivation et à un entretien avec un jury de discerne-

SECOND CYCLE : CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXERCICE DE LA PSYCHOTHERAPIE VITTOZ

A - OBJECTIFS :

Deux ans visant à la professionnalisation au métier de praticien de la psychothérapie VITTOZ, en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à son exercice.

Au cours de ce cycle, le Vittoz didactique, l'approche clinique, l'apprentissage de la relation thérapeutique, la réception de la vibration, sont développés.

B - PROGRAMME :

Neuf week-ends de formation en première année et **quatre week-ends** en seconde année comprenant :

- Un travail didactique, une approche clinique, l'apprentissage de la vibration.
- Un enseignement en psychopathologie, psychosomatique et sur la relation thérapeutique.
- Des travaux pratiques, études de cas et mises en situation.

Un séminaire de quatre jours en première année.

Un travail didactique et thérapeutique auprès d'un thérapeute - formateur Vittoz agréé par l'institut.

Le passage en seconde année du second cycle est soumis à un examen.

L'obtention finale du **CERTIFICAT D'APTITUDE A L'EXERCICE DE LA PSYCHOTHERAPIE VITTOZ** est conditionnée à :

- La réussite de l'ensemble des épreuves de l'examen de première année du second cycle.
- L'élaboration d'un dossier de fin d'études (DFE) et sa validation par le jury d'examen.

La soutenance du dossier de fin d'études (DFE) se fait lors d'une rencontre associative.

L'exercice de la psychothérapie Vittoz se fait avec obligation de supervision.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le recrutement se fait de janvier à septembre, la rentrée a lieu en octobre.
Pour ce faire, **en fonction de votre indicatif téléphonique**, contacter une des personnes ci-dessous :

Nathalie FERRAND
[indicatif : 03]
1677 route de l'Épine
73290 LA MOTTE SERVOLEX
☎ : 04 79 25 35 70
@ : nathferrand@club-internet.fr

Chantal SECRETAN
[indicatifs : 01 et 02]
164 rue d'Antes
79000 NIORT
☎ : 05 49 24 59 25
@ : chsecretan@wanadoo.fr

Martine SPECQ - MINGANT
[indicatifs : 04 et 05]
54 route de Plassan
33340 LEPARRE MEDOC
☎ : 05 56 41 46 96 ou 06 80 45 18 91
@ : martine.specqmingant@orange.fr

Avoir été sensibilisé à la pratique du VITTOZ en séances individuelles, de groupe ou sous forme de stage.

Si ce n'est pas le cas contacter le siège de l'institut qui VOUS donnera les informations nécessaires pour satisfaire à cette clause.

- Être âgé de 26 ans minimum,
- Justifier d'une expérience professionnelle ou humaine pouvant être homologuée par l'institut.
- Avoir satisfait aux deux entretiens préalables avec des thérapeutes agréés et désignés par l'institut.

Si le candidat est admis à la formation, il recevra un dossier administratif qu'il remplira et enverra au secrétariat de l'institut.

N.B. Pour tous renseignements complémentaires, contactez le siège :

VITTOZ IRDC - Association loi 1901
39 rue Lantiez - 75017 PARIS
Tél. : 01 42 63 66 44 - Fax : 08 11 38 70 43
paris.vittoz@free.fr - www.vittoz-irdc.net

COÛT DE LA FORMATION

L'association VITTOZ IRDC est un organisme de formation enregistré au ministère du Travail.

Les conditions financières et pratiques de la prise en charge de la formation par l'employeur sont à obtenir auprès du responsable du recrutement dès la demande de candidature.

Toute année commencée est due dans sa totalité. Dans certain cas, une possibilité de fractionnement du paiement peut être étudiée (en faire la demande).

Prix pour la Promotion 2010/2011

Votre promotion paiera :

• **1^{er} Cycle** (8 week-ends + 1 séminaire de 4 jours par an)

1 ^{er} Année : 2 100 €	Entreprise : 3 570 €
2 ^e Année : 2 100 €	Entreprise : 3 570 €

• **2^{ème} Cycle** (9 week-ends + 1 séminaire de 4 jours pour la 1^{ère} année)

1 ^{er} Année : 2 350 €	Entreprise : 3 995 €
2 ^e Année * : 900 €	Entreprise : 1 530 €

* 3 week-ends de formation + participation à un week-end associatif.

Les prix sont révisés chaque année

- Adhésion à l'association à payer par chèque séparé (Etudiant : 70 €).
- Coût pédagogique du séminaire inclus. Ces prix s'entendent hors frais d'hébergement et de repas.
- Chèques de règlement à établir à l'ordre de VITTOZ IRDC.
- Montant de votre thérapie formation individuelle non inclus (tarif préférentiel de 35 € la séance).